

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 02/02/2023

N° 559

SEMAINE NATIONALE DE L'APPRENTISSAGE DANS L'ARTISANAT : UN NIVEAU INÉGALÉ D'APPRENTIS DEPUIS 2010 !

Dans le cadre de la **Semaine nationale de l'apprentissage dans l'artisanat** qui se tient du 27 janvier au 3 février, portée par **CMA France** et le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, **Olivia GRÉGOIRE**, ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, et **Carole GRANDJEAN**, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, ont tenu à saluer l'engagement sans faille des CMA et plus largement des artisans en faveur du développement de l'apprentissage et l'efficacité de cette voie de formation.

Coordonnée par **les CMA et leurs 137 Centres de Formation par Apprentissage (CFA)** répartis sur l'ensemble du territoire national, la **Semaine de l'Apprentissage dans l'Artisanat** est l'occasion de découvrir des formations, des métiers et des entreprises de ce secteur lors de journées portes ouvertes ; en échangeant avec des artisans, des formateurs ou des apprentis en cours de cursus et en assistant à des conférences ou des webinaires.

Près de 176 000 apprentis ont été formés en 2020-2021 par des entreprises artisanales. Un chiffre record depuis 2010, **en hausse de 14 % par rapport à l'année précédente.** Le nombre d'apprentis en BTS a notamment bondi de 69 % en un an.

En 2022, le réseau des CMA a recensé **112 000 jeunes en contrat d'apprentissage dans l'artisanat**, soit une hausse de 2,5 %. Parmi ces apprentis, 90 % préparent un diplôme de niveau 3 à 5 - soit du CAP au Bac +2 - et **80 % d'entre eux trouvent un emploi dans les 7 mois suivant l'obtention de leur diplôme.**

Pour Olivia GREGOIRE : « Dans cette période où beaucoup de nos jeunes se questionnent sur le sens qu'ils souhaitent donner à leur travail, je souhaite que l'on puisse continuer de valoriser, auprès des plus jeunes, cette intelligence de la main qui fait la fierté de notre pays grâce à l'excellence de nos formations et la grande qualité de nos savoir-faire. Cette semaine de l'Apprentissage dans l'Artisanat peut et doit permettre de susciter des vocations. Ce sont des métiers vecteurs d'emplois pour nos territoires et qui sont essentiels pour garantir notre souveraineté économique à bien des égards. »

Pour Carole GRANDJEAN : « Cette progression générale de l'apprentissage, notamment dans l'artisanat, et l'engagement des Chambres des métiers et de l'artisanat, sont deux preuves concrètes que notre réforme de 2018 est un succès. Des métiers du BTP aux métiers de bouche, l'apprentissage permet la formation de milliers de jeunes à des métiers d'avenir et en tension. Nous continuons à soutenir les artisans qui s'engagent dans cette voie en pérennisant l'aide unique à l'embauche d'alternants jusqu'à la fin du quinquennat. C'est essentiel pour passer le cap du million d'apprentis en 2027 et nous savons pouvoir compter sur les artisans ».

Pour Joël FOURNY, président de CMA France : « Cette cinquième édition de la Semaine nationale de l'apprentissage dans l'artisanat est l'occasion de saluer l'engagement de toutes celles et ceux qui au quotidien, accompagnent la jeunesse vers l'emploi, dans des métiers dont l'importance n'est plus à prouver pour la santé de notre économie et de nos territoires. C'est aussi et surtout l'occasion pour chacun de mieux connaître nos métiers et nos formations. L'artisanat recrute dans tous les secteurs, à tous les niveaux de diplômes, nos portes sont grandes ouvertes ! Le réseau des CMA, artisans de la nouvelle économie, tient une part prépondérante et essentielle dans le développement de l'apprentissage. La formation par apprentissage dans l'artisanat est clairement une voie d'excellence autant qu'une voie d'avenir ».